

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité



Ministère : Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A)

Structure : Secrétariat général

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

GESTION : 2021 -2022

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS N°01/PRMP/MEPU-A/2022

1. La Personne responsable de la passation des Marchés, agissant au nom et pour le compte du Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPU-A), exécute, dans le cadre du Budget de l'Etat (fonctionnement et Investissement) et des projets et/ ou programmes sur financement des Partenaires Techniques et Financiers au développement, un programme de passation des marchés publics, au titre de la gestion 2021 - 2022.

2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres, concernent les domaines suivants :

➤ **Fournitures :**

- a) Pré-imprimés ;
- b) Documents pédagogiques (programme intégré standard, guide pédagogique, cahier de graphisme, cahier d'évaluation, affiches thématiques, code de conduite de l'éducateur 2 par CECx328),
- c) Kits de fournitures scolaire ;
- d) Kits de sonorisation ;
- e) Equipements et matériel de pré-apprentissage en faveur des centres NAFA ;
- f) Fournitures de petits matériels de bureaux ;
- g) Documentation ;
- h) Fournitures scolaires ;
- i) Fourniture d'imprimés spéciaux destinés aux examens et concours ;
- j) Fourniture de matériels pédagogiques et didactiques ;
- k) Fournitures de produits pharmaceutiques ;
- l) Fournitures matériels informatiques et de tablettes ;
- m) Fourniture d'articles de bureau, de consommables informatiques et de reprographie ;
- n) Fourniture de mobilier de bureau ;
- o) Fourniture de mobiliers scolaires ;
- p) Fourniture de manuels scolaires ;
- q) Edition, impression et réimpression de manuels et d'ouvrages scolaires ;
- r) Fourniture de matériels roulants (Motos) et d'équipements divers ;
- s) Fourniture de pièces détachées de matériels roulants (pneus, batteries, essuie- glaces etc....) ;
- t) Fourniture de denrées alimentaires ;
- u) Fourniture de matériels et d'équipements d'éducation physique et sportive.

➤ **Travaux :**

Constructions, réhabilitations et rénovations d'infrastructures scolaires (siège MEN-A, salles de classe, écoles, collèges, lycées, points d'eau, murs de clôture, blocs administratifs, blocs d'hygiène et tout autre édifice pouvant être assimilé à des infrastructures scolaires) et installation technique et agencement.

➤ **Services :**

- a) Entretien bâtiment et nettoyage des locaux abritant le Ministère et ses services externes du Ministère ;
- b) Entretien mobiliers scolaires
- c) Entretien et réparation du matériel de reprographie ;
- d) Entretien et réparation matériel ;
- e) Entretien et réparation du matériel de climatisation et du mobilier de bureau ;
- f) Entretien et réparation des réseaux d'électricité, de téléphonie et d'eau ;
- g) Location de bâtiments ;
- h) Autres frais de représentation ;
- i) Impression ;
- j) Frais de réunion, conférence.

➤ **Prestations intellectuelles :**

- a) Mettre en place un système intranet et internet au sein du MEPU-A
- b) Formations, séminaire;
- c) Etudes ;
- d) Audits financiers, organisationnels et d'impact environnemental ;
- e) Etudes architecturales et suivi des travaux ;

➤ **Demande de cotation**

- a) Les fournitures, consommables et matériels divers ;
- b) Entretien réparation matériel ;
- c) Documentation ;
- d) Produits pharmaceutiques ;
- e) Imprimer les DAO relier ;
- f) Publier les DAO dans des journaux ;
- g) Publier les DAO sur des sites internet ;
- h) Autres frais de représentation
- i) Frais de manifestation sportive ;
- j) Formation, séminaire ;
- k) Produits pharmaceutiques ;
- l) Fournitures informatiques ;
- m) Autres fournitures de services ;
- n) Fournitures de petits matériels de bureaux
- o) Fête publiques.

3. Les avis spécifiques de passation de marchés seront publiés, à compter du mois de Janvier 2022 dans les journaux.

4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret N° D/333/PRG/SGG du 17 Décembre 2019 portant Code des Marchés Publics (CMP) et ou des procédures spécifiques des Partenaires Techniques et Financiers au développement.

5. Les soumissionnaires potentiels : i) fournisseurs de biens, d'équipements et de services ; ii) prestataires de services intellectuels (consultants), iii) entrepreneurs, qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à la Personne responsable de la Passation des marchés en envoyant leur dossier de candidature comportant leurs références, à l'adresse ci-après :

La Personne Responsable de la Passation des Marchés publics du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ; DIAWARA Mamadou, 622 67 05 21 et email : salematoudiawara2010@gmail.com
Immeuble MEPU-A, PRMP/MEU-A, Guinée, Conakry, Commune de Kaloum, Immeuble MEPU-A, 3ème Etage



LE MINISTRE


GUILLAUME HAWING